

L'Afrique noire brûle les étapes

Le principe de la fusion organique retenu à l'issue des travaux de la conférence des partis africains est la manifestation la plus éloquente des profonds changements intervenus en Afrique noire. Les diverses formations politiques seront appelées dans chaque territoire à ratifier les conclusions de la Conférence du Palais-Bourbon dans les prochains jours. Une nouvelle conférence des partis, qui se tiendra cette fois en Afrique même vers la fin du mois, prendra les décisions définitives. Des difficultés de tous ordres surgiront vraisemblablement jusqu'au dernier moment, car l'enjeu est d'importance et les sujets de discorde et de rivalité entre dirigeants abondent. Mais la réalisation de la fusion paraît probable; au stade actuel il ne sera pas facile de faire marche arrière; la déception dans les masses serait trop grande.

Car, le courant unificateur venu des profondeurs du peuple africain, inséparable de sa volonté d'émancipation, les dirigeants l'ont subi à leur corps défendant. L'étrange idée de débattre le problème de l'unification des partis africains à Paris est symptomatique de la mentalité de certains dirigeants. Il fallait que la poussée des événements fut puissante pour les amener à opérer cette sorte de révolution politique que représente le grand parti unifié. Il ne peut leur échapper que les masses y puiseront une confiance accrue en leur force, une volonté affermie de ne pas s'arrêter à mi-chemin, une combativité renforcée. L'unification impulsera la lutte des masses africaines et rendra plus impérieuse leur revendication d'indépendance. L'Afrique noire entre dans une phase décisive de son affranchissement.

Les leaders n'abordent pas exactement l'unité dans le même esprit que les masses, cela va sans dire. Ils comptent en faire une opération-frein. Ils l'envisagent comme un front unique des sommets contre la poussée de la base. « Dans la période de construction que nous traversons actuellement, dit Senghor, il faut grouper les énergies, il faut éviter la surenchère démagogique... Car involontairement nous sommes amenés, étant donné nos oppositions entre partis africains, à faire de la surenchère, à tenir compte uniquement des résultats électoraux, des perspectives électorales et à ne pas tenir compte des solutions qui sont conformes à notre situation concrète. »

L'autonomie interne contre l'indépendance.

Les leaders africains se sont efforcés d'établir une nouvelle ligne de résistance sur laquelle ils mèneront une double bataille tendant à obtenir de l'impérialisme le dépassement de la loi-cadre, l'élargissement des concessions devenu nécessaire pour contenir la poussée populaire vers l'indépendance.

Les ressources de la loi-cadre Defferre, œuvre maîtresse du gouvernement Mollet, se sont épuisées en l'espace de quelques mois. Les dirigeants africains réclament d'urgence une solution de remplacement et déclinent toute responsabilité en cas d'atermoiements prolongés. Le signal d'alarme a été tiré vigoureusement ces jours-ci par le député Modibo Keita, secrétaire d'État du gouvernement Gaillard, recevant à Bamako le ministre de la France d'outre-mer:

« La France hésite. Le temps passe. Les chances de construire la communauté franco-africaine diminuent chaque jour. Les événements vont plus vite que la reconversion spirituelle de certains hommes politiques français. Si la France laisse échapper l'occasion de réaliser la communauté franco-africaine, l'Afrique inévitablement s'engagera sur la seule voie libre compatible avec sa dignité: la voie de l'indépendance. Le peuple, le Parlement et le gouvernement l'auront voulu. »

La plateforme commune élaborée par la conférence des partis africains et devant servir de chartre au parti unifié est un programme d'exigences minima. Les leaders africains réclament

d'un commun accord sa réalisation urgente à l'impérialisme.

Ce programme, fruit d'un compromis entre les dirigeants, est plus proche des positions de Senghor que celles, plus en retrait, de Houphouët. Il constitue un enterrement sans cérémonie de la loi-cadre et comporte les points suivants:

1° *Autonomie interne de tous les territoires de l'A.O.F. et de l'A.E.F.*, c'est-à-dire des parlements et des gouvernements relativement souverains, à l'exception de certains prérogatives « externes » réservées au gouvernement français.

2° *Fédération des territoires*, c'est-à-dire constitution de gouvernements fédéraux à l'échelle de l'A.O.F. et de l'A.E.F. et de parlements fédéraux souverains, à l'exception des domaines de la défense, de la diplomatie, de la monnaie, de l'enseignement supérieur et de la magistrature, réservés à la République fédérale constituée entre la métropole et les territoires d'outre-mer qui devra naître d'une révision de la Constitution française.

Il s'agit bien là d'exigence minima pour les leaders africains qui, tenant compte de l'évolution ultra-rapide des esprits en Afrique au cours de la période écoulée, ont voulu laisser entrouverte la porte. La charte d'unification stipule: « L'Assemblée fédérale législative aura tous les attributs de la souveraineté interne et disposera du droit à l'indépendance. » Ce petit membre de phrase en dit long. Il sera d'une grande utilité aux leaders pour tenter de désarmer dans l'immédiat la critique de gauche venant des jeunes ou des syndicats. Mais il peut être par la suite un tremplin pour imposer à l'impérialisme de nouveaux reculs sous l'effet de la pression des masses si l'autonomie interne n'offre plus une prise suffisante.

La crainte exprimée par Modibo Keita que l'impérialisme répugne à franchir ce nouveau pas qui mène assez loin, qu'il tergiverse, qu'il se cabre pour lâcher finalement les concessions par bribes et à contretemps, est loin d'être gratuite. En ce cas la situation en Afrique noire deviendrait assez vite explosive si l'on tient compte de l'effet stimulant que l'unification des partis aura sur les masses.

La situation parlementaire dans la métropole est également susceptible d'être affectée par cette unification. Les partis métropolitains auront recours à tous les artifices de procédure, à toutes les manœuvres qui sont leur fort, pour en conjurer la conséquence normale: le regroupement des députés africains actuellement apparentés aux groupes parlementaires socialistes, U.D.S.R., M.R.P. ou autres. Un groupe africain de plusieurs dizaines de députés perturbera un fonctionnement parlementaire déjà cahotique et ne renforcera pas la stabilité ministérielle. D'autant que le prolongement de la guerre d'Algérie rendra sous peu impossible la participation gouvernementale aux députés africains.

A cet égard la conférence des partis africains a également lancé un avertissement en flétrissant le bombardement de Sakiet-Sidi-Youssef et en « demandant au gouvernement français de tout mettre en œuvre pour faire cesser immédiatement la guerre d'Algérie », si l'on tient compte que les députés africains faisaient partie jusqu'ici de la majorité gouvernementale.

Les causes d'accélération.

La guerre d'Algérie accentue le mûrissement de l'Afrique noire, comme la guerre du Vietnam précipite l'éclosion de la révolution nord-africaine. Ce qui caractérise le mouvement d'Afrique noire c'est que, parti tout récemment des conditions des plus primaires, il brûle toutes les étapes tant sur le plan de l'organisation que sur celui du programme. Dernier maillon de la chaîne des pays asservis, l'Afrique noire assimile de front toute la somme des expériences révolutionnaires d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord sans négliger celles d'Octobre 1917 ni

celles de Tito et de Gomulka. Tout ce capital révolutionnaire se trouve exprimé à l'heure actuelle avec le plus de conscience dans le programme du jeune *Parti Africain de l'Indépendance* né en automne dernier au Sénégal.

A ces causes d'ordre général qui, pourtant, dans le cas de la guerre d'Algérie, ont un effet très direct sur les masses d'Afrique noire, s'ajoutent des facteurs de voisinage immédiat, expliquant l'accélération exceptionnelle des événements dans une région où l'impérialisme se sentait très sûr jusqu'à ces derniers temps. Il s'agit d'abord des possessions africaines sous domination britannique, économiquement et socialement plus développées, qui ont accédé récemment à l'indépendance ou doivent y atteindre dans l'année. C'est le cas du Ghana, devenu indépendant l'an dernier, qui partage des frontières avec la Côte d'Ivoire, la Haute-Volta, le Togo et se trouve à proximité du Niger et du Dahomey. C'est, surtout, le Nigeria, véritable mastodonte de l'Ouest africain avec ses 880.000 km², ses 32 millions d'habitants, sa forte densité de peuplement en regard de la fédération de l'A.O.F. qui ne compte au total que 18 millions d'habitants dispersés sur une étendue cinq fois plus grande. Le Nigeria, voisin du Dahomey, du Niger, du Tchad, du Kamerun, qui bénéficie d'un statut d'autonomie verra proclamée son indépendance l'année prochaine. Or, on ne doit pas perdre de vue le caractère très arbitraire des frontières africaines taillées à la hache par les impérialismes conquérants, frontières auxquelles les Africains attachent une valeur très relative et très provisoire.

Dans la propre sphère de l'empire français, les cas « particuliers » du Togo et du Kamerun contribuent à hâter l'aspiration générale à l'indépendance. Le rôle moteur de l'U.P.C. kamerunaise doit être souligné. Se fondant sur le statut international qui régit leur pays, ancienne colonie allemande avant 1918, les militants kamerunais ont été les premiers à lever l'étendard de l'indépendance et s'y sont tenus fermement, mettant à profit le jeu des contradictions à l'O.N.U. L'accession du Kamerun à l'indépendance ne pourra plus être différée longtemps devant l'évolution du Nigeria qui englobe lui-même une partie du Kamerun. L'aspiration kamerunaise à l'unité du territoire ne peut, de toute évidence, que trouver sa réalisation dans l'indépendance.

Quant aux masses de l'ensemble de l'Afrique noire, elles ne peuvent admettre les arguties juridiques tendant à leur refuser ce qui a été accordé à leurs frères du Kamerun ou du Togo. Si ceux-ci ont été considérés mûrs pour obtenir l'indépendance, nul ne leur fera admettre qu'ils ne peuvent bénéficier du même droit.

La nouvelle phase du mouvement africain.

L'unification des grands courants africains est le couronnement des fusions et regroupements qui se sont succédés au cours de l'année écoulée et dont nous avons rendu compte en son temps. A une première période de rassemblement et d'essor du mouvement anti-impérialiste dans les années 1945-49, marquée notamment par la création et le développement du R.D.A., par l'extension du mouvement syndical, a succédé, à partir de 1950, une phase de désarroi idéologique, de déclin et de dispersion. Les leaders du R.D.A. charmés par les sirènes de l'U.D.S.R. à la Mitterrand ont opéré une totale reconversion qui en fit des collaborateurs de l'impérialisme et de l'administration et des soutiens de la majorité gouvernementale réactionnaire à l'Assemblée Nationale. Quelques sections du R.D.A. — celle du Kamerun, une partie des militants du Niger et du Sénégal — refusèrent cette capitulation et furent écartés ou exclus. Le mouvement syndical connut également des déchirements, des scissions.

Une nouvelle ère de redressement et d'essor impétueux commence en 1956. Elle se manifeste dans le renforcement et l'unification des jeunes et des étudiants. Elle s'exprime avec force dans (Suite page 5.)